

## **Avis d'enquête publique : révision du RLP**

### **Attention | Annulation de la dernière permanence de la commissaire enquêteur et poursuite de l'enquête publique.**

En raison du contexte sanitaire, la permanence de la commissaire enquêteur, qui était prévue le jeudi 5 novembre 2020 de 14h à 17h, est annulée. Toutefois, l'enquête publique suit son cours jusqu'à son terme qui est prévu le jeudi 5 novembre 2020 à 17h.

Vous pouvez donc toujours venir en mairie jusqu'à cette date afin de consulter les différents documents du Règlement Local de Publicité et nous faire part de vos observations.

Vous avez également la possibilité de consulter les documents sur le site internet de la commune et nous envoyer vos remarques par mail à l'adresse suivante [RLP@ville-montmorency.fr](mailto:RLP@ville-montmorency.fr)

---

### **Jusqu'au 5 novembre, participez à l'enquête publique pour la révision du Règlement Local de Publicité.**

#### **Le règlement local de publicité, qu'est-ce que c'est ?**

Le règlement local de publicité (RLP) est un document de planification de l'affichage publicitaire sur le territoire communal. Il permet d'adapter le règlement national aux spécificités locales. Les publicités, enseignes et préenseignes sont soumises à une réglementation protectrice de l'environnement et du cadre de vie.

#### **Pourquoi faut-il le réviser ?**

La commune de Montmorency est actuellement couverte par un RLP qui deviendra caduc le 13 janvier 2021 s'il n'est pas révisé. En l'absence d'un nouveau RLP, les règles nationales, plus permissives et moins en adéquation avec les spécificités de notre territoire s'appliqueraient. La révision du RLP doit également inclure les évolutions réglementaires afin de mieux lutter contre les nuisances visuelles et réduire les consommations énergétiques.

#### **Comment s'effectue la révision ?**

Afin de l'accompagner dans la révision de son RLP, la Ville a retenu un bureau d'étude technique spécialisé, Cadre & Cité. Un diagnostic a permis de dresser un état des lieux et d'identifier les spécificités à protéger. Par la suite, un rapport a présenté les orientations et objectifs retenus pour le RLP. Ce document a été arrêté lors du Conseil municipal du 9 décembre 2019 et a été transmis aux personnes publiques associées. L'enquête publique, qui devait débuter en avril et qui a été décalée en raison de la situation sanitaire s'ouvre le 5 octobre pour une durée d'un mois.

#### **Le dossier d'enquête publique**

[Consultez la liste des pièces du dossier d'enquête publique](#)

##### **1) Note de présentation**

- [Note de présentation du RLP](#)

##### **2) Les pièces administratives**

- [Délibération de prescription de la révision du RLP](#)
- [Courriers aux personnes publiques associés - notification de la prescription](#)
- [Prescription : parution dans Le Parisien](#)

- [Attestation de parution Le Parisien \(21 décembre 2018\)](#)
- [Délibération : débat sur les orientations du RLP](#)
- [Délibération signée : bilan de la concertation et arrêt du RLP](#)
- [Attestation d'affichage de la délibération tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de révision du RLP](#)
- [Courrier de saisine du tribunal administratif : demande de désignation d'un commissaire enquêteur](#)
- [Courrier de réponse du tribunal administratif : désignation d'un commissaire enquêteur](#)
- [1er arrêté d'enquête publique RLP 2020-042 mars 2020](#)
- [2nd arrêté d'enquête publique RLP 2020-171 septembre 2020](#)
- [Affiche d'avis d'enquête publique](#)
- [Rapport de constatation : affichage avis d'enquête publique du RLP](#)
- [Parution de l'avis d'enquête publique du RLP - L'Écho Régional](#)
- [Parution de l'avis d'enquête publique du RLP - Le Parisien](#)
- [Attestation de parution presse ; 1er avis d'enquête](#)
- [Attestation de parution presse ; 2nd avis d'enquête](#)
- [Arrêté du maire portant réglementation permanente des limites de l'agglomération de la ville sur les routes départementales et voies communales](#)
- [Révision du RLP : Porté à connaissance de l'État](#)

### **3) Documents du Règlement Local de Publicité**

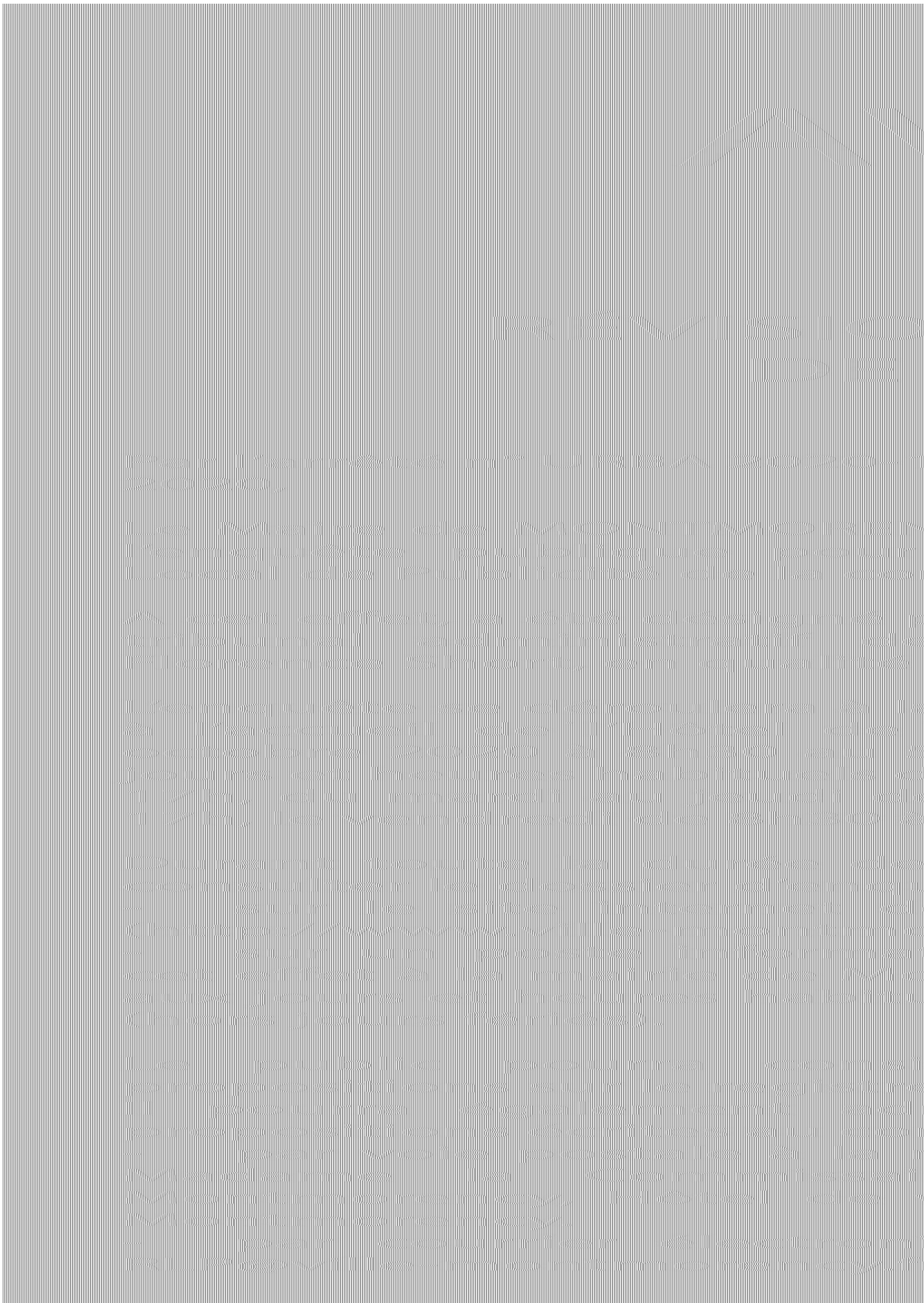
- [Consultez le rapport de présentation de la révision du RLP](#)
- [Consultez le règlement du RLP](#)
- Consultez [le plan de zonage enseignes](#) et [le plan de zonage publicités](#)

### **4) Bilan de la concertation**

- [Registre de concertation du public](#)
- [Article Montmorency Magazine, avril 2019](#)
- [Courrier d'invitation à la réunion des PPA le 27 septembre 2019](#)
- [Présentation aux PPA, 27 septembre 2019](#)
- [Flyer réunion publique - commerçants](#)
- [Présentation aux commerçants, 10 octobre 2019](#)
- [Photo réunion publique avec les commerçants](#)
- [Affiches de la réunion publique avec les administrés](#)
- [Affiche réunion publique RLP](#)
- [Présentation aux habitants, 7 novembre 2019](#)
- [Photo réunion publique avec les habitants](#)

### **5) Avis des personnes publiques associées sur le RLP arrêté**

- [Avis PPA autre](#)
- [Avis PPA RLP DDT](#)
- [Courrier avis PPA RLP arrêté 1](#)
- [Courrier avis PPA RLP arrêté 2](#)
- [Courrier avis PPA RLP arrêté 3](#)



## Infos pratiques

### **Permanences de la commissaire enquêteur :**

- Lundi 5 octobre 2020 de 14h à 17h
- Samedi 10 octobre 2020 de 9h à 12h

Attention, la permanence du jeudi 5 novembre 2020 est annulée (14h-17h).

## Contact

### **Contactez les Services Techniques**

~~----- Les Services Techniques -----~~  
**Tél.** : 01 39 34 98 10  
**Fax** : 01 39 64 16 09  
**Mail** : [stechniques@ville-montmorency.fr](mailto:stechniques@ville-montmorency.fr)

**Pour adresser vos observations et propositions**

**Mail** : [RLP@ville-montmorency.fr](mailto:RLP@ville-montmorency.fr)

Document(s)

[Consultez l'avis d'enquête publique](#)

[Consultez l'arrêté d'organisation de l'enquête publique](#)

Liens utiles

[Consultez l'actuel PLU](#)

[Toutes les démarches liées à vos commerces](#)